

Analyse de cas cliniques autour de la hanche

1. Caractéristiques du module

Code : S. S.PH.371.1005.F.22

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1, du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-riche
 Rôle de communicateur-riche Rôle de promoteur-riche de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-riche

Compétences principales

Rôle d'expert-e

- **A1** Elles démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie.
- **A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- **A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- **A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.
- **A5** Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficaces en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patients/clients dans leur participation optimale à la vie quotidienne, en tenant compte de leurs ressources.

Rôle de communicateur-riche

- **B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patients/clients et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents

Rôle d'apprenant – et de formateur-riche

- **F1** Elles mettent constamment à jour leurs connaissances pratiques, techniques, scientifiques et théoriques et les intègrent dans leur pratique professionnelle. Elles encouragent les patients/clients à prendre leur responsabilités (autonomisation) du point de vue des comportements en matière de mouvement et d'activité.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir et utiliser les connaissances nécessaires à l'observation, l'analyse, la quantification, la réalisation et l'enseignement des mouvements de la hanche normale et dégénérative chez l'adulte
- Analyser les activités impliquant la hanche puis établir les liens entre celles-ci, les structures anatomiques et les fonctions.
- Formuler des hypothèses tout au long du processus d'évaluation et les vérifier.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Fondements et savoirs : physiologie et physiopathologie osseuse focus arthrose et ostéoporose, évolution de la hanche tout au long de la vie, anatomie descriptive de la hanche axée sur l'arthrologie, anatomie fonctionnelle et biométrie spécifique de la hanche. Pathologies traumatiques de la hanche (traitement médical/chirurgical), pathologies dégénératives (arthrose) et prothèses, imagerie de la hanche et pharmacologie pour les pathologies osseuses)

Evaluation : évaluation et analyse des activités et mouvements en lien avec la hanche (observation, palpation, mensurations, force,...)

Raisonnement clinique : génération d'hypothèse en lien avec les observations et l'analyse des activités, choix des tests, RC autour de différents cas cliniques

Interventions : massage, mobilisation active et passive de la hanche, renforcement (analytique, spécifique et PNF, CF), principes de rééducation de la hanche, principes de rééducation après PTH,

Recherche : recherche documentaire et analyse de la validité des instruments de mesure des amplitudes et de la force

Outils et innovations technologiques : découverte des différents instruments de mesure pour l'amplitude, la force, utilisation d'instruments de mesures (inclinomètre ; dynamomètre)

Préventions : programme de prévention primaire, secondaire et tertiaire de l'arthrose et de l'ostéoporose

Santés : contexte de santé publique, épidémiologie

Pratiques simulées : RC et intégration autour d'une situation post-PTH.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Enseignement à distance
- Enseignement présentiel interactif
- Enseignement co-modal
- E-learning
- Cours pratiques
- Cours théoriques
- Pratiques simulées
- Travail personnel
- Travail personnel dirigé, travaux de groupe
- Autres

Exigences de fréquentation : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29-34). La présence aux pratiques simulées est obligatoire.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen oral, type ECOS
- B. Examen écrit

Période : semaines 6 et 7 de l'année civile 2023.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités :
 - si la note du module est insuffisante, les parties dont la note est inférieure à 4 sont remédiées
- Période : semaines 35 et 36 de l'année civile 2023

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au Syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Suzanne Gard

Enseignants :

Se référer au planning du cours et/ou au Syllabus

Descriptif validé le 8 novembre 2022 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière